

Soutenez l'ANFIR

en devenant donateur !

Notre action est essentiellement alimentée par vos dons.

Cette année devrait nous permettre d'aller encore plus loin grâce à votre générosité.

Fondée et gérée uniquement par des **insuffisants respiratoires** depuis 1982, l'**ANFIR** fut la première association de malades insuffisants respiratoires créée en France. Depuis, **plus de 60 associations** se sont créées dans de nombreux départements, dont deux en Guadeloupe. Ces associations sont regroupées en une fédération : la Fédération Française des Associations et Amicales de malades Insuffisants ou handicapés Respiratoires - la **FFAIR**.

Nos actions

- ◆ Accompagnement du malade et de son conjoint (écoute, recherche d'aides...)
- ◆ Organisation de réunions d'information auprès de patients
- ◆ Participation à des congrès
- ◆ Organisation de Réunions et de Sorties pour nos Adhérents et Membres Bienfaiteurs
- ◆ Transmettre trimestriellement la « VOIX des AIR » aux membres de l'association

Nos projets

- ◆ Briser l'isolement en organisant des sorties avec nos adhérents
- ◆ Susciter et favoriser la promotion des traitements
- ◆ Faire valoir les droits des insuffisants respiratoires
- ◆ Continuer à entretenir un contact avec les adhérents par le biais de notre journal « Deuxième Souffle »
- ◆ Renforcer notre participation lors de manifestations et congrès

Vos avantages donateur

Déduction de vos impôts à hauteur de 66 % du montant de votre don.

*Soutenez notre action pour **lutter**
contre la **solitude** et l'**isolement**
des **insuffisants respiratoires**
en devenant **donateur** de l'**ANFIR***



D'avance, un grand merci à tous les donateurs.

Christian BEVERGLIERI
Président de l'ANFIR